

## L'action des êtres collectifs.

Par . Le 26 juin 2014



Keith Haring, Untitled, octobre 1982.

Dire de l'État qu'il « intervient » dans le domaine économique, du capitalisme qu'il « cause des dégâts sociaux » ou du marché qu'il se « retourne » sont des énoncés qui, en tant que tels, choquent peu de monde. Les individus ont en effet quotidiennement l'occasion d'attribuer des actions à des êtres collectifs. Pourtant, de nombreux courants des sciences sociales ont cependant entretenu, pour des raisons différentes selon les disciplines et les époques, une relation particulièrement conflictuelle à cette opération. Partageant pour beaucoup l'axiome selon lequel « le tout est plus que la somme de ses parties », les sciences sociales ont souvent suspecté ces êtres collectifs de n'être, en réalité, rien d'autre que des regroupements plus ou moins étendus d'individus singuliers et de n'avoir, pour ainsi dire, aucune existence et aucune activité *propres*.

Le spectre de cette critique de l'action des êtres collectifs est particulièrement large : elle a même tendance à se radicaliser chaque fois qu'une intentionnalité leur est associée – chaque fois, autrement dit, qu'ils sont placés en tant que sujets de verbe d'action. Bourdieu critique ainsi la tendance du « discours objectiviste », qui « traite ses constructions, “culture”, “structures”, “classes sociales” ou “modes de production” comme des réalités dotées d'une efficace sociale capable de contraindre directement les pratiques ». Ce discours accorde notamment « aux concepts le pouvoir d'agir dans l'histoire comme agissent dans les phrases du discours historique les mots qui les désignent, il *personnifie les collectifs* et en fait des sujets responsables d'actions historiques (avec des phrases comme “la bourgeoisie veut que...” ou “la classe ouvrière n'acceptera pas que...” » (Bourdieu, 1980, p. 63-64). Cette critique – souvent doublée d'une précaution méthodologique – se retrouve dans le premier cours que Bourdieu consacre à l'État, forme paradigmatique de la personnification, et approché comme une « illusion bien fondée [...], qui existe essentiellement parce qu'on croit qu'il existe », telle une « réalité mystérieuse » qu'on « ne peut pas toucher du doigt » ni « traiter comme le fait un agent venant de la tradition marxiste qui dit : “l'État fait ceci”, “l'État fait cela” », se méfiant finalement des textes « avec le mot “État” comme sujet d'actions, de propositions » (Bourdieu, 2012, p. 25).

Cette critique du « fétichisme des institutions » (Glaeser, 2011, p. 35) est partagée par un ensemble d'approches qui s'opposent pourtant radicalement sous d'autres rapports, notamment sous celui de

---

la place à accorder à l'histoire. Pourtant, aucune science sociale ne semble par définition pouvoir faire l'économie de penser l'ordre des phénomènes sociaux en tant que niveau de réalité irréductible à ce qui est de l'ordre individuel. C'est précisément ce problème que l'on souhaite soulever dans le cadre de cet appel, un problème qui parcourt les sciences sociales depuis leur origine, et qui a pu être qualifié de « malédiction de Popper » (Boltanski, 2012), en référence au rejet des êtres collectifs par l'épistémologue autrichien hors du domaine scientifique. Cette question a été particulièrement soulevée dans le cas de l'État (Linhardt, 2008) – tant pour en contester l'existence que pour tenter d'en affirmer l'autonomie (Mann, 1984) – mais elle peut également être étendue à d'autres êtres collectifs, tels que le capitalisme ou le marché. Plusieurs raisons nous conduisent en effet à revenir sur la nature de ces êtres collectifs, sur leurs modes d'existence, sur leur intentionnalité comme sur leurs pouvoirs d'action.

### **La personnification des êtres collectifs comme objet d'enquête.**

Alors qu'un ensemble de travaux sur les êtres collectifs tels que l'État, le capitalisme ou le marché, ont régulièrement concouru soit à les dissoudre, soit à révéler leur arbitraire – deux opérations somme toute salutaires et dont le potentiel heuristique et critique a été maintes fois démontré –, on déplacera dans ce numéro le regard sur l'action des êtres collectifs et sur les modalités par lesquelles ils se manifestent. Par êtres collectifs, il n'est pas entendu ici ceux dont les sciences sociales se sont souvent saisies, les groupes sociaux, en interrogeant la relation entre un acteur et un groupe sous la forme notamment du sentiment d'appartenance. Le vocable d'être collectif pour désigner l'État, le capitalisme et le marché – plutôt que ceux d'acteur collectif ou d'action collective, souvent associés aux mouvements sociaux et aux formes de mobilisation (Cefaï, 2007) – a pour intérêt d'approcher ces êtres comme des entités à part entière, dont on peut étudier les mouvements et les actions. Ainsi, au-delà des critiques mentionnées précédemment vis-à-vis de la personnification des collectifs, l'enjeu consiste non plus à se focaliser sur la déconstruction par les sciences sociales de ces êtres collectifs, qu'à reconnaître que les acteurs ordinaires les discutent, les qualifient, agissent avec ou contre eux, et c'est précisément cette rencontre qui doit être le lieu d'enquêtes empiriques. Plutôt que de voir la « personnification des collectifs » comme un frein à l'enquête, c'est ce phénomène qui sera l'objet même de l'enquête.

### **Les propriétés des êtres collectifs.**

On approchera ainsi les êtres collectifs comme une classe spécifique d'institutions dont on peut tenter de spécifier les propriétés et les attributs – leur caractère composite, le pouvoir d'action, l'impersonnalité, l'intentionnalité. Esquissées ici au seul titre de pistes de recherche, ces propriétés ne recouvrent que de manière approximative les êtres collectifs approchés dans ce numéro, selon les contextes historiques et sociaux dans lesquels ils s'inscrivent, et les contributions attendues pourront au besoin les explorer et les contester.

Ces êtres collectifs ont d'abord pour spécificité leur *caractère composite*, c'est-à-dire le fait d'associer des éléments qu'il est difficile de rapprocher – au contraire par exemple des individus qui « appartiennent » à un même groupe social. Il n'existe pas de principe d'équivalence permettant d'aligner, côte à côte, les unités qui les composent, dans la mesure où elles sont diverses, hétérogènes et difficilement comparables. On peut même supposer que leur existence dépend précisément de la possibilité de regrouper des éléments épars et des aspirations divergentes. Une deuxième propriété est qu'il leur est couramment associé un *pouvoir d'action*, une capacité d'agir propre leur permettant de transformer les contours de la réalité. Ils sont vus et thématiques comme un ensemble de contraintes pesant sur l'action, sans que ces contraintes puissent être

---

réduites à celles d'êtres singuliers.

Les deux dernières propriétés des êtres collectifs sont particulièrement contradictoires, et concentrent les critiques qui leur sont régulièrement adressées. D'une part, les forces attribuées à ces êtres sont le plus souvent *impersonnelles*, au sens où elles ne peuvent être réduites à celles des individus qui les représentent. Si cette impersonnalité est parfois associée aux êtres collectifs, c'est que leurs mouvements sont souvent décrits et expliqués sur un mode proche de celui de phénomènes « naturels » ou « systémiques ». Mais d'autre part, ces êtres se voient régulièrement associer une *intentionnalité* propre. C'est un peu comme si, tel que l'avance Weber, ces êtres collectifs jouaient un rôle de « substituts de souverains personnels, terrestres ou même supraterrrestres » (Weber, 2013, p. 66). Ils ont ainsi pour spécificité de retourner le principe de l'assignation de fonctions caractéristique des processus d'institutionnalisation : ils sont couramment considérés comme des êtres qui désignent leur fonction aux individus. Le paradoxe spécifique auquel ce numéro souhaite apporter des réponses est ainsi que les êtres collectifs, quand bien même ils résultent de l'action des individus, « échappent » parfois à ces derniers et génèrent en retour des contraintes particulièrement tangibles.

### **La mise en cause des êtres collectifs.**



Les contributions à ce numéro pourront ainsi fournir un panorama des différentes situations dans lesquelles la question de la relation aux êtres collectifs ne peut être complètement évacuée ou, si elle l'est, ne peut l'être qu'au prix d'un investissement important dans des dispositifs permettant de la laisser dans l'ombre. On supposera finalement que réside, dans la possibilité de mettre ou non en cause des êtres collectifs, un indice de la place laissée à la critique dans les sociétés. Ce numéro entend ainsi soulever un dernier enjeu particulièrement sensible dans la période actuelle : proposer un rapprochement entre d'une part des approches en sciences sociales privilégiant l'action et les pratiques et, d'autre part, des analyses plus disposées à prendre en considération les institutions, les rapports de force et les processus de domination.

Ce numéro de *Tracés* envisage ainsi trois pistes de recherche susceptibles de poser à nouveaux frais la question de l'action des êtres collectifs et des moyens pour l'approcher.

### **Axe 1. Rencontrer des êtres collectifs.**

Un premier axe sera consacré aux enquêtes visant à étudier la rencontre avec des êtres collectifs. Le plus souvent approchée sur un mode théorique (Kauffman, Trom, 2010 ; Livet, Ogien, 2000), la question des modes de présence des êtres collectifs sera traitée ici avant tout sur un plan empirique.

Pour appréhender les modalités d'existence, de présence et de manifestation des êtres collectifs, une proposition intéressante est venue des études anthropologiques des êtres surnaturels que sont les divinités, les esprits ou les fantômes. En effet, les anthropologues se sont particulièrement intéressés aux modes de présence de ces êtres insaisissables et pourtant tangibles (Blanes, Espírito Santo, 2013 ; Parasio, 2005 ; Piette, 2010 ; Vidal, 1986). C'est à des questionnements analogues que l'on souhaite soumettre les êtres collectifs auxquels ce numéro est consacré. En situation, les moyens manifestant l'existence de l'État, du capitalisme et du marché sont souvent des figures de style – comme le souligne Piette (2010) – telles que l'allégorie, la personnification ou encore la synecdoque. Une attention particulière sera accordée aux moments où le jugement des acteurs sur ces êtres se manifeste, sur leur teneur et leur consistance, sur les appuis qui le sous-

---

tendent, sur les qualifications qui sont opérées de ces grands êtres. Il s'agira notamment d'interroger la manière dont l'existence de ces êtres collectifs, qui est couramment reconnue, peut néanmoins être mise en doute – ou, tout du moins, questionnée – lors de situations communes de réflexivité.

La figure de la supplique constitue un bon exemple de ces dispositifs de rencontre (Cerutti, 2010), dans la mesure où elle vise précisément à rapprocher les demandes individuelles d'aide et de support à une autorité collective parfois anonyme, souvent celle de l'État. À la personnalisation des demandes répond ainsi le caractère impersonnel de l'autorité qui les reçoit et les traite, par une relation à la fois de *subjectivation* et d'*assujettissement* (Fassin, 2000). Mais la rencontre avec les êtres collectifs ne saurait se réduire à une telle relation : ces êtres peuvent également être mis en cause et faire l'objet de contestation, de dénonciation voire de violence. Les pratiques qui prennent place lors de mobilisations sociales peuvent être l'occasion de faire figurer une telle rencontre, comme dans le cas récent du mouvement *Occupy Wall Street*, en se concentrant sur un lieu considéré comme central du capitalisme. Les pratiques économiques les plus ordinaires de consommation, de gestion de l'argent ou lors de relations à l'institution bancaire, peuvent également favoriser la rencontre avec les êtres collectifs (Dufy, Weber, 2007).

L'accès aux êtres collectifs peut ainsi être favorisé par des situations bien précises, comme le sont également les rituels. Ceux-ci constituent en effet des moments dans lesquels, si les règles spécifiques aux rituels sont respectées, la présence de certains êtres peut être figurée. C'est également dans certaines situations historiques qu'une telle rencontre peut prendre place, comme lors de la « crise » récente qui fait resurgir le capitalisme. On peut également penser aux procès visant à contester la supériorité de l'État (Audren, Linhardt, 2008) ou à faire reconnaître sa responsabilité (Jobin, 2010), voire à des situations de guerre. En effet, dans la mesure où l'existence des États n'est alors plus tant dépendante de la gestion des conflits qui les parcourent que de l'opposition avec d'autres, les situations de guerre sont également le lieu où ces êtres collectifs peuvent surgir, se manifester et dès lors, faire l'objet d'enquête.

## **Axe 2. Consistance et dissolution des êtres collectifs.**

À l'encontre du postulat couramment évoqué, et le plus souvent inspiré par l'individualisme méthodologique, selon lequel derrière les êtres collectifs il n'y aurait « que des personnes », on interrogera dans ce deuxième axe comment leur présence est relative à des moyens susceptibles de les *rendre visibles* (prévisions économiques, évaluations financières, études de marché, dispositifs juridiques). Quels sont les dispositifs développés de manière à donner de ces êtres collectifs une vue synthétique et ainsi de les faire « apparaître » ?



Comment marche le système économique ? Punch, 15 avril 1953

On supposera que la visibilité des êtres collectifs dépend, à l'encontre des conceptions mentalistes, de l'existence et de l'activité de centres de calcul et d'instruments (Lascoumes, Le Galès, 2005), tels que les prévisions économiques et financières, qui permettent d'en fournir une vue d'ensemble, d'en mesurer les mouvements, d'en simuler les actions et les états, et qui ne se limitent pas à la période contemporaine (Laborier *et al.*, 2011). Les formes prises par la statistique ont ainsi pu être étudiées pour saisir les différents modes d'intervention de l'État (Desrosières, 1989 ; 2003), de même qu'elles peuvent sous-tendre la stabilité et la consistance d'un espace national (Didier,

---

2009). C'est dire si les dispositifs scientifiques – et notamment ceux issus des sciences sociales, particulièrement de l'économie et de la science politique – ont pu contribuer à forger ces êtres collectifs, à les entretenir, à les actualiser. Ainsi pour Mitchell, il faut passer par une généalogie des droits de la propriété foncière, de l'étude des instruments de cartographie et de cadastre ou encore de celle de l'action des organismes internationaux, pour faire émerger le marché égyptien comme un être collectif autonome (Mitchell, 1998 ; 2002).

Mais cette question peut également être traitée à rebours, en mettant l'accent sur les dispositifs qui contribuent à contourner la rencontre avec les êtres collectifs. Réciproquement à l'étude de la mise en forme des êtres collectifs, on interrogera donc les phénomènes qui contribuent à les dissoudre ou à les rendre invisibles. C'est le cas des réformes politiques visant à détailler les services de l'État et à en pluraliser les composantes. Récemment, les études de la réforme de la LOLF ont montré comment les indicateurs de performance visant à évaluer l'activité de l'État répondent à des logiques de différenciation interne et sont régulièrement transformés, à l'opposé des dispositifs appuyés sur la comptabilité nationale élaborés dans l'après-guerre qui en stabilisait les formes et en assurait temporairement la permanence. De ces réformes comme d'autres, on peut déduire que les êtres collectifs ne sont pas toujours saisissables en tant que totalités unifiées et qu'il faut analyser précisément ce qui peut leur faire perdre de leur consistance.

D'autres recherches sur des mouvements sociaux, des collectifs critiques, des expériences dites « participatives » de la démocratie, ou encore sur des groupes d'artistes pourraient également étudier la manière dont sont approchés en leur sein les êtres collectifs, en se focalisant sur la nécessité soit de les considérer comme des totalités, soit au contraire de les fragmenter et d'en récuser la cohérence.

### **Axe 3. Propositions théoriques et narratives pour l'étude des êtres collectifs.**

Le troisième axe de contributions que nous proposons appelle plus spécifiquement à mettre l'accent sur les différentes propositions théoriques et narratives mobilisées, en sciences sociales comme en littérature, pour affronter le problème de la rencontre entre individus et êtres collectifs. Une attention particulière pourra ici être accordée aux solutions théoriques soulevées pour résoudre le problème posé par l'action des êtres collectifs, qui a notamment occupé les philosophes (Descombes, 1992). On s'interrogera ainsi sur les moyens par lesquels cette question a été posée et résolue dans différentes disciplines et traditions des sciences sociales.

Le thème classique de l'émergence du social pourrait ainsi être étudié depuis les Lumières écossaises, qui analysent les phénomènes marchands comme le produit non intentionnel d'actions individuelles, thème repris par Hayek pour établir un ordre du marché autoinstitué. C'est également le cas dans les textes de Marx sur l'aliénation : le capital n'est rien d'autre que du travail social cristallisé, mais il se retourne contre les travailleurs et échappe au contrôle de l'humanité. Cet axe espère ainsi autant accueillir des textes théoriques visant à résoudre les difficultés soulevées par un tel accrochage, que réétudier des textes fondateurs ou récents des sciences sociales qui y sont relatifs, comme par exemple, concernant l'État, le cours au Collège de France de Bourdieu (2012), ou les travaux de Saskia Sassen sur la globalisation (2009). Mais c'est probablement chez Max Weber qu'on trouve formulée de la manière la plus explicite l'étude des êtres collectifs – ou des « puissances » – dans une perspective de sociologie de l'action, appelant ici aussi à une relecture de certains de ses écrits dans cette perspective.

Cet axe pourra également accueillir des contributions focalisées sur les dispositifs d'écriture des

---

sciences sociales, dont la proximité avec les pratiques littéraires a été souvent soulignée (Lepenies, 1990). Dans la mesure où le principal problème soulevé par les êtres collectifs dans les comptes-rendus des sciences sociales est de les placer en sujets de verbes d'action, on peut penser que plusieurs tentatives narratives pour le contourner ont été mises en œuvre afin d'accrocher, en pratique, éléments empiriques et êtres collectifs. Ainsi, des textes envisageant des manières originales de lier approche de l'action et prise en compte des êtres collectifs sont également encouragés, en interrogeant par exemple les effets du tournant de la microhistoire (Lepetit, 1995), qui a eu pour conséquence de relancer les réflexions sur les modalités d'écriture des sciences sociales, en privilégiant les changements de perspective et les jeux d'échelle (Revel, 1996).

### **Modalités de soumission.**

L'appel à contribution a valeur de cadrage et permet la sélection des contributions en fonction de leur pertinence par rapport au thème et aux enjeux du numéro. Il a, en outre, vocation à suggérer aux rédacteurs potentiels quelques pistes générales de réflexion, et à leur rappeler que la revue *Tracés* attend un propos analytique et argumenté.

### **Articles.**

Les articles représentent des contributions originales à la recherche, qui suivent les normes habituelles de la production scientifique. Ils doivent tous se positionner par rapport à l'appel à contributions.

Différents types d'approches sont possibles, permettant de diversifier la manière d'aborder la thématique : nous accueillons tant des articles à vocation essentiellement théorique, que des contributions fondées sur des recherches empiriques, où les enjeux méthodologiques seront précisés et discutés.

*Tracés* étant une revue interdisciplinaire, les articles doivent pouvoir être envisagés cette perspective : ils doivent être compréhensibles et pertinents pour des lecteurs non spécialistes ; ils peuvent également faire appel à des méthodes et des références de plusieurs disciplines, ou interroger les présupposés ou les outils empiriques et théoriques d'une discipline à partir du point de vue d'une autre discipline.

Les articles soumis ne peuvent excéder **45 000 signes** (espaces, notes, et bibliographie incluses).

### **Notes.**

Nous publions des notes critiques qui présentent un ensemble de travaux (éventuellement un ouvrage en particulier), une controverse scientifique, ou l'état d'une question actuelle. Elles doivent dans tous les cas se rattacher explicitement à la thématique du numéro et permettre d'éclairer des orientations de recherche ou des débats inhérents à cette dernière, notamment pour des lecteurs non spécialistes des disciplines concernées.

Les notes soumises ne peuvent excéder **30 000 signes** (espaces, notes, et bibliographie incluses).

### **Entretiens.**

Des entretiens avec des chercheurs ou d'autres experts des questions étudiées sont également publiés dans chaque numéro. Les contributeurs qui souhaiteraient en réaliser sont invités à prendre

---

contact directement avec le comité de rédaction (redactraces (a) ens-lyon.fr).

### **Traductions.**

Les traductions sont l'occasion de mettre à la disposition du public des textes peu ou pas connus en France et qui constituent un apport capital à la question traitée. Il doit s'agir d'une traduction originale. Le choix du texte devra se faire en accord avec le comité de rédaction et les questions de droits devront être réglées en amont de la publication.

**Il est donc demandé aux contributeurs de bien préciser pour quelle rubrique l'article est proposé.** La soumission d'articles en anglais est également possible, mais si l'article venait à être retenu pour la publication, sa traduction nécessaire en français demeure à la charge de l'auteur.

### **Procédure .**

Les rédacteurs devront envoyer leur contribution **avant le 15 janvier 2015** à l'adresse suivante : redactraces (a) ens-lyon.fr

Les rédacteurs doivent informer préalablement le comité de rédaction de *Tracés* (redactraces (a) ens-lyon.fr) et/ou les coordinateurs du numéro, **Thomas Angeletti** (thomas.angeletti (a) gmail.com) et **Aurélien Berlan** (aurelberlan (a) gmail.com), de leur projet par courrier électronique en indiquant le titre de leur contribution, la rubrique dans laquelle ils le proposent, ainsi qu'un bref résumé du propos.

Chaque article est lu par un membre du comité de rédaction et par deux évaluateurs extérieurs. Nous maintenons l'anonymat des lecteurs et des auteurs. A l'aide de ces rapports de lecture, les coordinateurs du numéro rendent un avis sur la publication et décident des modifications à demander aux auteurs afin de pouvoir publier l'article.

Dans le cas de propositions trop éloignées de l'appel à contribution ou des exigences scientifiques de la revue, les coordinateurs se réservent le droit, en accord avec le comité de rédaction, de rendre un avis négatif sur la publication sans faire appel à une évaluation extérieure. Hormis ces exceptions, une réponse motivée et argumentée est transmise aux auteurs suite à la délibération du comité de lecture.

Nous demandons aux contributeurs de tenir compte des recommandations en matière de présentation indiquées sur la page suivante de notre site : <http://traces.revues.org/index103.html>

Les articles envoyés à la revue *Tracés* doivent être des articles originaux. L'auteur s'engage à réserver l'exclusivité de sa proposition à *Tracés* jusqu'à ce que l'avis du comité de lecture soit rendu. Il s'engage également à ne pas retirer son article une fois que la publication a été acceptée et que l'article a été retravaillé en fonction des commentaires des lecteurs.

NB : L'insertion d'images et de supports iconographiques est possible dans un nombre limité (Précisez-le dans votre déclaration d'intention).

### **Bibliographie**

Audren (F.), Linhardt (D.), 2008, « Un procès hors du commun ? Le procès de la Fraction Armée Rouge à Stuttgart-Stammheim, 1975-1977 », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 63, n° 5, p. 1003-1034.

- 
- Blanes (R.), Espírito Santo (D.), éd., 2013, *The Social Life of Spirits*, Chicago, University of Chicago Press.
- Boltanski (L.), 2012, *Énigmes et complots. Une enquête à propos d'enquêtes*, Paris, Gallimard.
- Bourdieu (P.), 1980, *Le sens pratique*, Paris, Minuit.
- Bourdieu (P.), 2012, *Sur l'État*, Paris, Seuil/Raisons d'agir.
- Cefaï (D.), 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Théories de l'action collective*, Paris, La Découverte.
- Cerutti (S.), 2010, « Travail, mobilité et légitimité. Suppliques au roi dans une société d'Ancien Régime (Turin, XVIIIe siècle), *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 65, n° 3, p. 571-611.
- Descombes (V.), 1992, « Les individus collectifs », *Philosophie et Anthropologie*, centre Georges Pompidou, p. 305-337.
- Desrosières (A.), 1989, « Comment faire des choses qui tiennent : histoire sociale et statistique », *Histoire & Mesure*, vol. 4, n° 3-4, p. 225-242.
- Desrosières (A.), 2003, « Historiciser l'action publique : l'État, le marché et les statistiques », in Laborier (P.), Trom (D.), dir., *Historicités de l'action publique*, Paris, PUF, p. 207-221.
- Didier (E.), 2009, *En quoi consiste l'Amérique ? Les statistiques, le New Deal, et la Démocratie*, Paris, La Découverte.
- Dufy (C.), Weber (F.), 2007, *L'ethnographie économique*, Paris, La Découverte.
- Fassin (D.), 2000, « La supplique. Stratégies rhétoriques et constructions identitaires dans les demandes d'aide d'urgence. », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol 55, n° 5, p. 955-981.
- Glaeser (A.), 2011, *Political Espionage. The Secret Police, the Opposition and the End of East German Socialism*, Chicago, University of Chicago Press.
- Jobin (P.), 2010, « Les cobayes portent plainte. Usages de l'épidémiologie dans deux affaires de maladies industrielles à Taiwan », *Politix*, 91, p. 53-75.
- Kaufmann (L.), Trom (D.), dir., 2010, *Qu'est-ce qu'un collectif ? Du commun au politique*, Paris, EHESS (Raisons pratiques, n° 20).
- Laborier (P.), Audren (F.), Napoli (P.), Vogel (J.), dir., 2011, *Les sciences camérales. Activités pratiques et histoire des dispositifs publics*, Paris, PUF.
- Lascoumes (P.), Le Galès (P.), dir., 2005, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences-Po.
- Lepenies (W.), 1990, *Les trois cultures. Entre science et littérature, l'avènement de la sociologie*, Paris, Editions de la MSH, trad. par Laroche (F.).
- Lepetit (B.), dir., 1995, *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel.
- Linhardt (D.), 2008, « L'État et ses épreuves. Éléments d'une sociologie des agencements étatiques », *CSI Working Paper*, 9.
- Livet (P.), Ogien (R.), dir., 2000, *L'enquête ontologique. Du mode d'existence des objets sociaux*, Paris, EHESS.



---

Mann (M.), 1984, « The Autonomous Power of the State: Its Origins, Mechanisms and Results », *Archives européennes de sociologie*, 25, p. 185-213.

Mitchell (T.), 1998, « Fixing the Economy », *Cultural Studies*, vol. 12, n° 1, p. 82-101.

Mitchell (T.), 2002, *Rule of experts : Egypt, techno-politics, modernity*, Berkeley, University of California Press.

Parasie (S.), 2005, « Rendre présent l'«Esprit-Saint». Ethnographie d'une prière charismatique », *Ethnologie française*, vol. XXXV, n° 2, p. 347-354.

Piette (A.), 2010, « Ontographies comparées : divinités et êtres collectifs », *Ethnologie française*, vol. 40, n°2, p. 357-363.

Revel (J.), dir., 1996, *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard-Le Seuil.

Sassen (S.), 2009 (2007), *La globalisation. Une sociologie*, Paris, Gallimard.

Vidal (D.), 1987, « Une négociation agitée. Essai de description d'une situation d'interaction entre les hommes et les dieux », *Études rurales*, 107-108, p. 71-83.

Weber (M.), 2013, *La Domination*, Paris, La Découverte, trad. par Kalinowski (I.).

Article mis en ligne le jeudi 26 juin 2014 à 12:18 –

### **Pour faire référence à cet article :**

« L'action des êtres collectifs. », *EspacesTemps.net*, Brèves, 26.06.2014  
<https://www.espacestems.net/articles/laction-des-etres-collectifs/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.  
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.